

Paris, le

23 JAN. 2017

## Le Président

Département Action sociale, Éducative, Sportive et Culturelle  
N/réf : SF/ CV –  
Dossier suivi par Sébastien FERRIBY

Madame la Présidente,  
Messieurs les Présidents,

Vous avez sollicité l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité afin qu'elle sensibilise les maires sur l'intérêt d'interdire à l'avenir les cirques avec animaux au regard de la question du bien-être animal et du non-respect par un certain nombre de ces structures de leurs obligations en matière de détention des animaux sauvages.

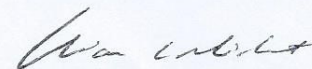
Cette question a été débattue au sein du groupe de travail cirques et fêtes foraines de l'AMF, le 28 septembre 2016, en présence du Collectif contre l'expérimentation et l'exploitation animales. Son président Marc VALLAUD, Président, et Stéphanie LEONE, référente Campagne – cirques, ont ainsi pu alerter les élus présents sur les conditions de traitement et de détention des animaux dans les cirques et sur l'absence fréquente de contrôle.

Si les élus du groupe de travail se sont montrés soucieux de la question du bien-être animal, ils ont rappelé que la présence des animaux dans les cirques est actuellement autorisée et encadrée par la réglementation. Il n'appartient donc pas aux élus de décider de la légalité ou non de la présence d'animaux, considérant que le traitement de cette question ne peut se faire qu'au niveau législatif.

Par ailleurs, les élus ont pointé du doigt la multiplication des pressions parfois agressives et simultanées de la part de différentes associations de défense des animaux faites aux collectivités sur ce sujet, et ont ainsi prôné une meilleure coordination entre elles.

De son côté, l'AMF poursuit ses réflexions en lien avec le préfet Gérard Lemaire, délégué interministériel aux cirques et aux fêtes foraines, en vue d'améliorer le dialogue entre les communes et les professionnels, dans le respect des réglementations en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François BAROIN



**Madame Muriel ARNAL**  
Présidente de ONE VOICE

**Monsieur Franck SCHRAFSTETTER**  
Président de CODE ANIMAL

**Monsieur Marc VALLAUD**  
Président et fondateur du CCE<sup>2</sup>A